

**Tribunes – Carrières Magazine #113 – Novembre 2024**  
**Mieux vivre à carrières**

Le groupe Carrières ensemble me prête, dans sa tribune, des propos que je n'ai jamais tenus lors du conseil municipal du 30 septembre. En effet, comme vous pouvez le constater, je n'ai jamais proposé la destruction du monument commémoratif.

Voici le verbatim de notre échange, diffusé en direct et toujours disponible sur la chaîne YouTube de la Ville. Vous découvrirez ainsi l'honorabilité de nos opposants, qui n'hésitent pas à mentir de manière éhontée pour exister politiquement.

**Monsieur Fiault :** *La délibération N°42 du dernier conseil, portant sur le changement de dénomination du square du 19 mars 1962, "PRÉCISE que le monument commémoratif situé dans ce square sera installé dans le cimetière communal". À ce jour il n'est pas visible au cimetière. Pouvez-vous préciser quand et où celui-ci sera installé, afin qu'il perpétue sa fonction mémorielle ?*

**Monsieur le Maire :** *Et bien vous n'allez pas être déçu de la réponse. En l'occurrence, c'est quelque chose que je n'ai jamais demandé à ce que ce soit dans la délibération, c'est une erreur technique et Pascale Delanoë va vous expliquer pourquoi et comment.*

**Madame Delanoë :** *Oui c'est une erreur dans la délibération, en fait ça n'a jamais été validé par les élus, c'est une coquille de la part des services.*

**Monsieur Fiault :** *Alors c'est ça faisait partie intégrante de la délibération et c'est ça qui a orienté notre vote. Ce n'est quand même, on peut pas retirer une disposition d'une délibération. On aurait voté différemment si ça n'y avait pas été, clairement.*

**Monsieur le Maire :** *Très bien, on peut repasser la délibération, éventuellement, si vous voulez. Il n'y a aucun problème, on la passera lors d'un prochain Conseil.*

**Monsieur Fiault :** *oui, on ne peut pas modifier...*

**Monsieur le Maire :** *Non mais Monsieur il y a aucun problème.*

Vous trouverez cet échange à partir de 2:27:11 via : <https://www.youtube.com/watch?v=UcN00cSYn24>

**Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC**  
**[arnauddebourrousse@mvac.fr](mailto:arnauddebourrousse@mvac.fr)**